

Étude d'impact p. 107 : Les éléments relevés auprès de l'association de pêche ne semblent pas exacts : il y a une présence de poissons dans les cours d'eau et des relâchés ont été effectués.

Dont acte.

Il n'empêche que les inventaires ont été réalisés avec des moyens adaptés (1 équipe de 5 personnes qualifiées avec mise en œuvre d'une anode et 2 épuisettes, l'alimentation électrique étant assurée au moyen d'un groupe électrogène EFKO 8000) et n'ont pas permis de capturer de poissons : les secteurs inventoriés du torrent de La Glière sont donc apiscicoles. À noter que compte tenu de l'altitude des stations et du NTT (BO/B1), un tel résultat n'est pas étonnant.

#### Pièce 1 - 6.1.1 : Pas de descriptif de la végétation aquatique.

La végétation aquatique (très peu présente) est décrite au chapitre 3.2.4 rappelé ci-dessous.

##### « 3.2.4. VÉGÉTATION AQUATIQUE

*La phytocénose aquatique colonisant la Glière est typique des torrents de la chaîne alpine. Cette flore est composée d'un nombre réduit de formes et d'espèces mais elles sont bien adaptées à un milieu froid, minéral et torrentiel. Les plantes dites supérieures (phanérogames ou plantes à fleurs) sont absentes compte tenu des caractéristiques hydromorphologiques du torrent (cours d'eau à forte énergie, transport solide important, substrat grossier, températures froides...).*

*Les bryophytes (ou mousses) sont accrochées sur les blocs où elles constituent des touffes denses et assez nombreuses. La seule espèce rencontrée sur toutes les stations est *Amblystegium riparium*.*

*Très peu d'algues filamenteuses se développent sur le torrent. La flore algale se résume souvent à un fin bioderme qui recouvre tout au long de l'année le « substrat minéral » ; il est essentiellement composé d'algues unicellulaires que sont les diatomées, associées en hiver à des hydrures en quantité peu significative. »*

En revanche, il est exact qu'aucune analyse IBD « Indice Biologique Diatomées » n'a été réalisée dans le cadre de cette étude.

#### Pièce 1 – 6.1.1 : Le torrent n'est pas apiscicole, présence de poissons.

Voir réponse ci-avant (Étude d'impact, page 107).

#### Pièce 1 - 6.1.2 : Pas de signalement du Cincle Plongeur, liste rouge Europe et France, Espèce déterminante ZNIEFF présente sur site – Idem pour le Tétrás Lyre.

C'est exact car il a été considéré par les naturalistes que l'aménagement ne remettait pas en cause la présence de ces espèces. Afin de pallier ce manque, les éléments ci-après présentent les statuts de conservation et la présence dans le site de ces 2 espèces.

#### **Le cincle plongeur** (*Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758))

La **Figure 2** ci-dessous présente la localisation du cincle plongeur par rapport à l'aménagement.

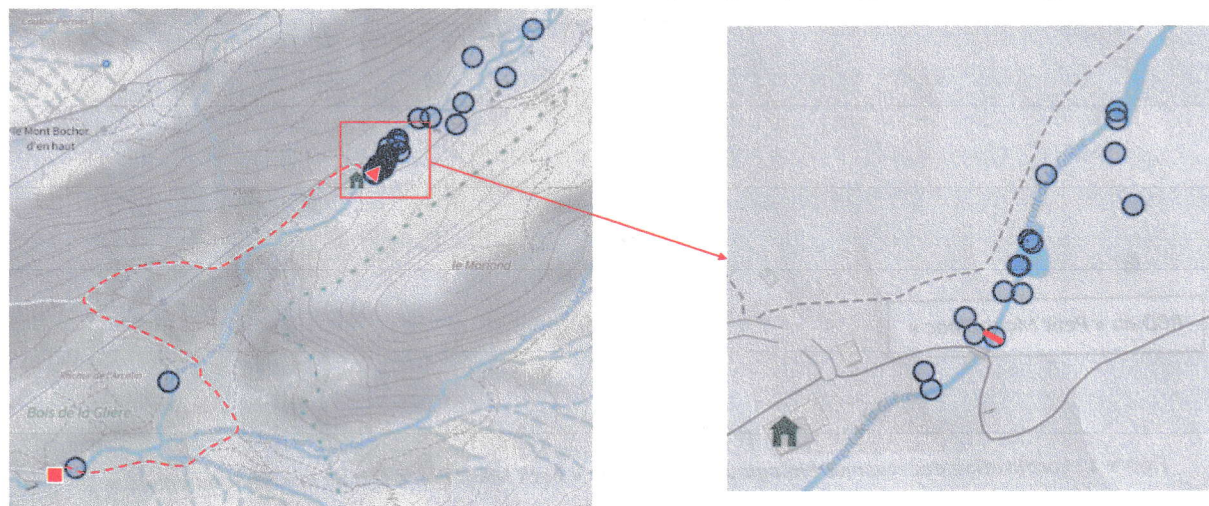


Figure 2 : Localisation du cincle plongeur (source : BioDiVanoise)

Ces éléments montrent que si cette espèce se concentre sur le secteur en amont de la prise d'eau des Barmettes, elle est également présente dans le secteur court-circuité mais absente du Nant de Crépéna et du torrent du Dard ...